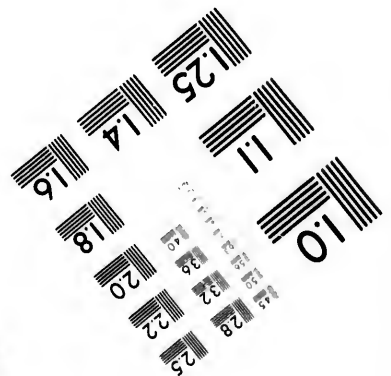
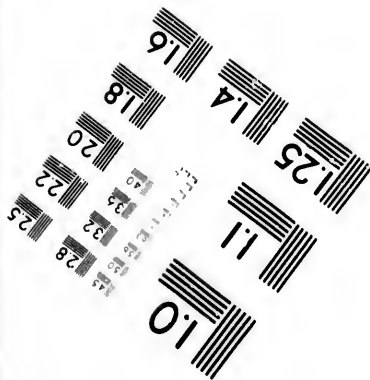
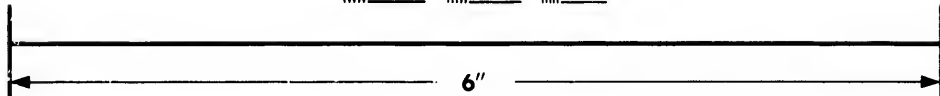
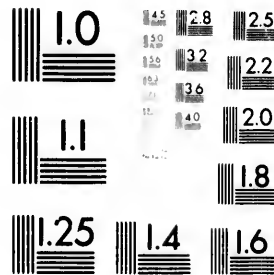


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Snowthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

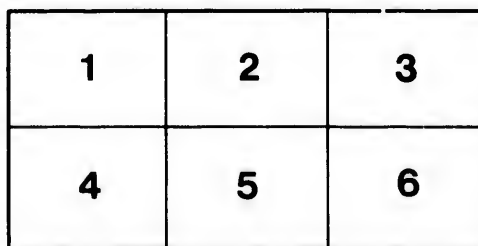
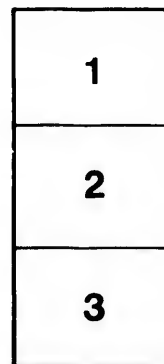
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1883



NOCES DE DIAMANT

ET



DE

Monsieur et Madame

JOACHIM PRIMEAU.

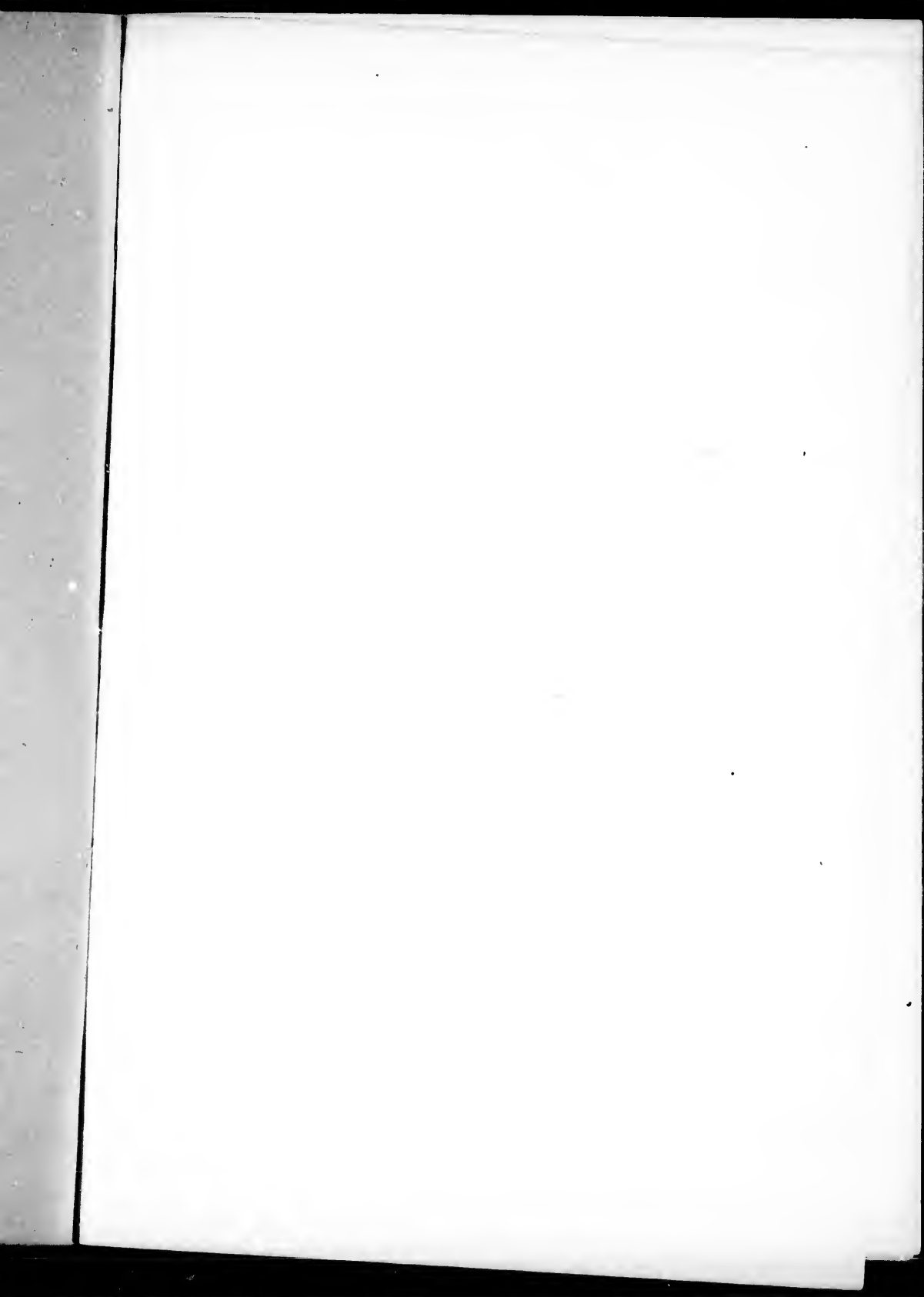


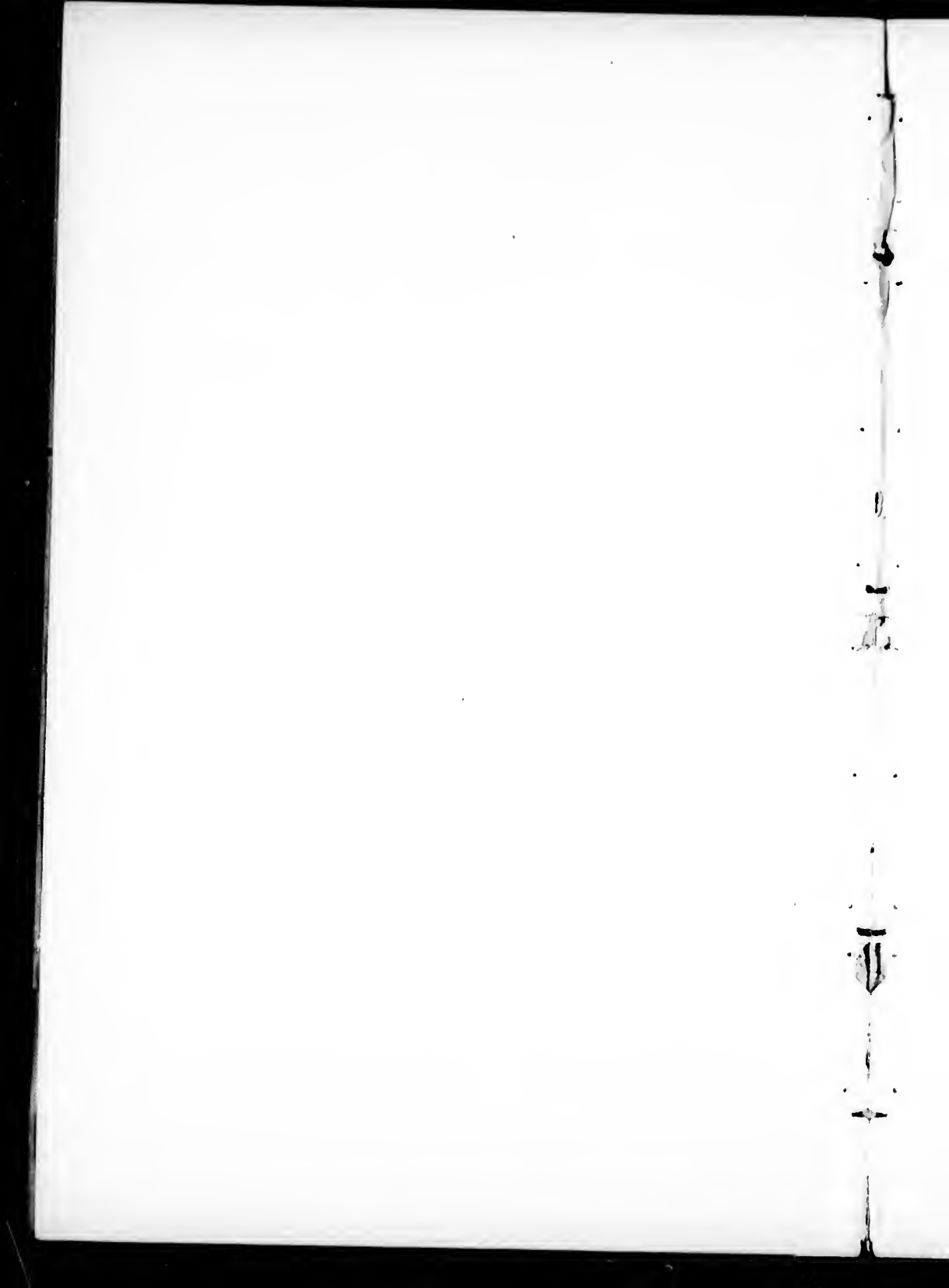
50e et 60e ANNIVERSAIRES

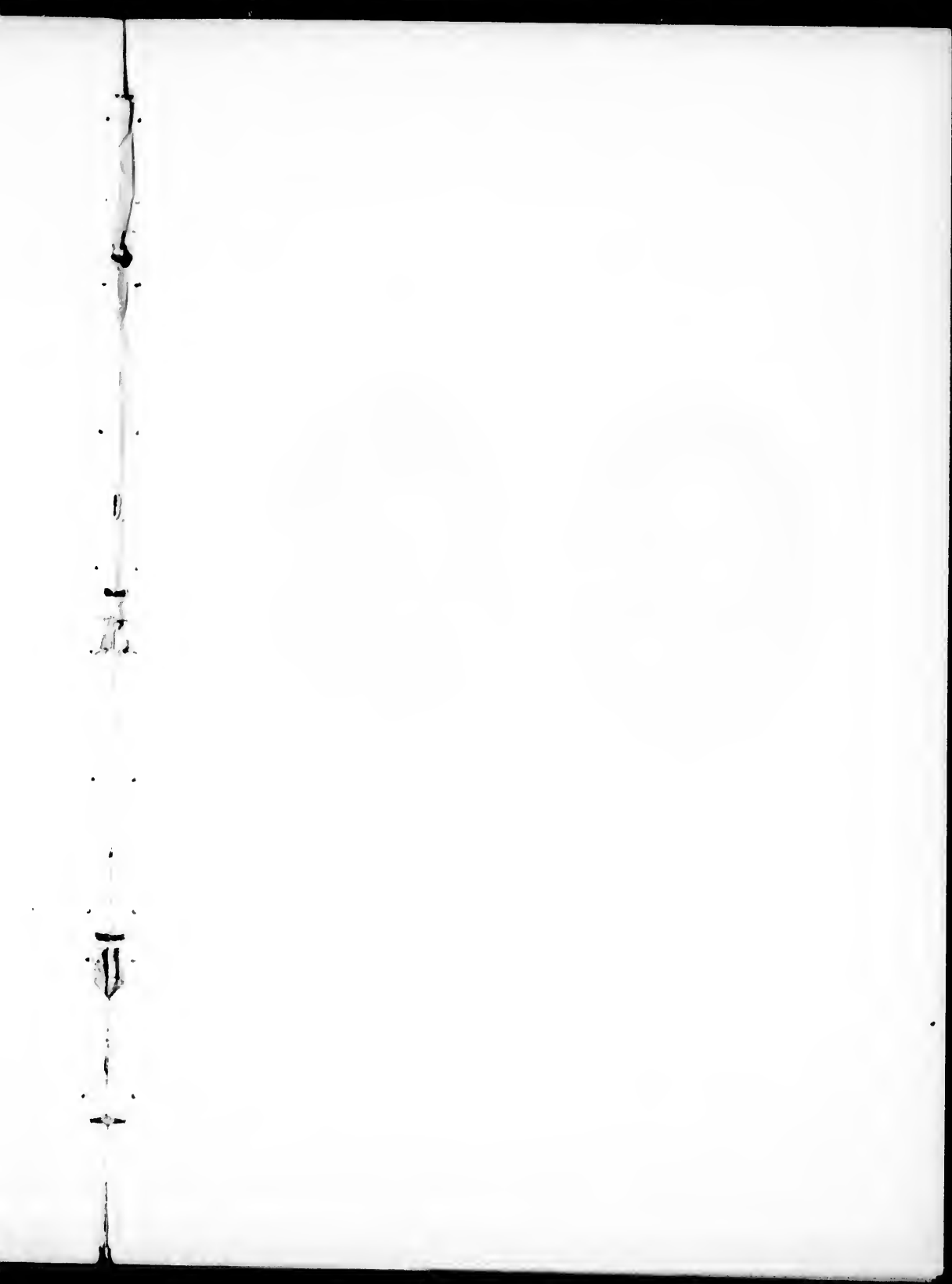
1883
(77)

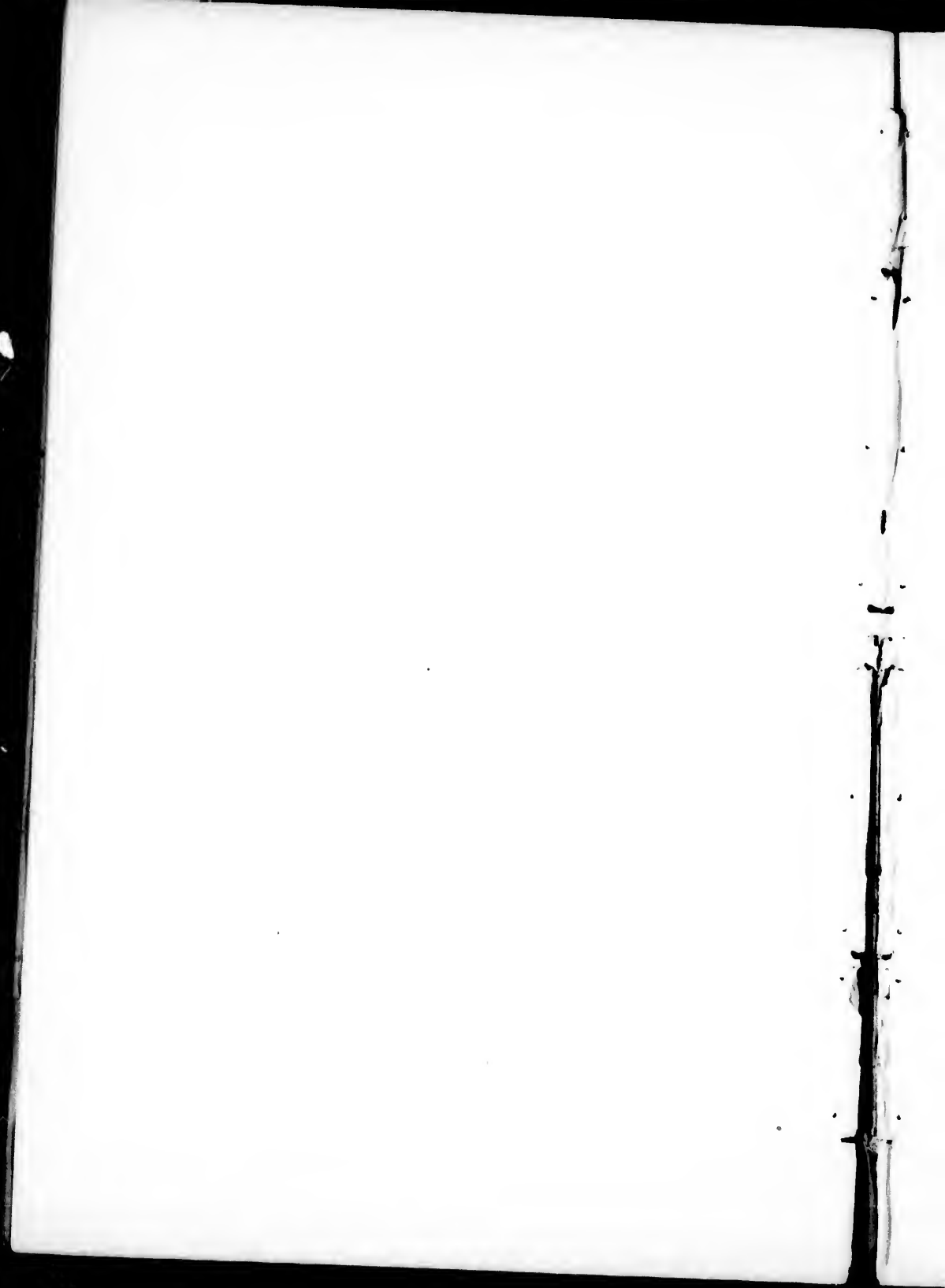


114589









NOCES DE DIAMANT

DE



AMORTISSER LES AMANTS

MARIE MAMEU.

NÉE A CHATEAUGUAY.

LE 24 NOVEMBRE 1804.

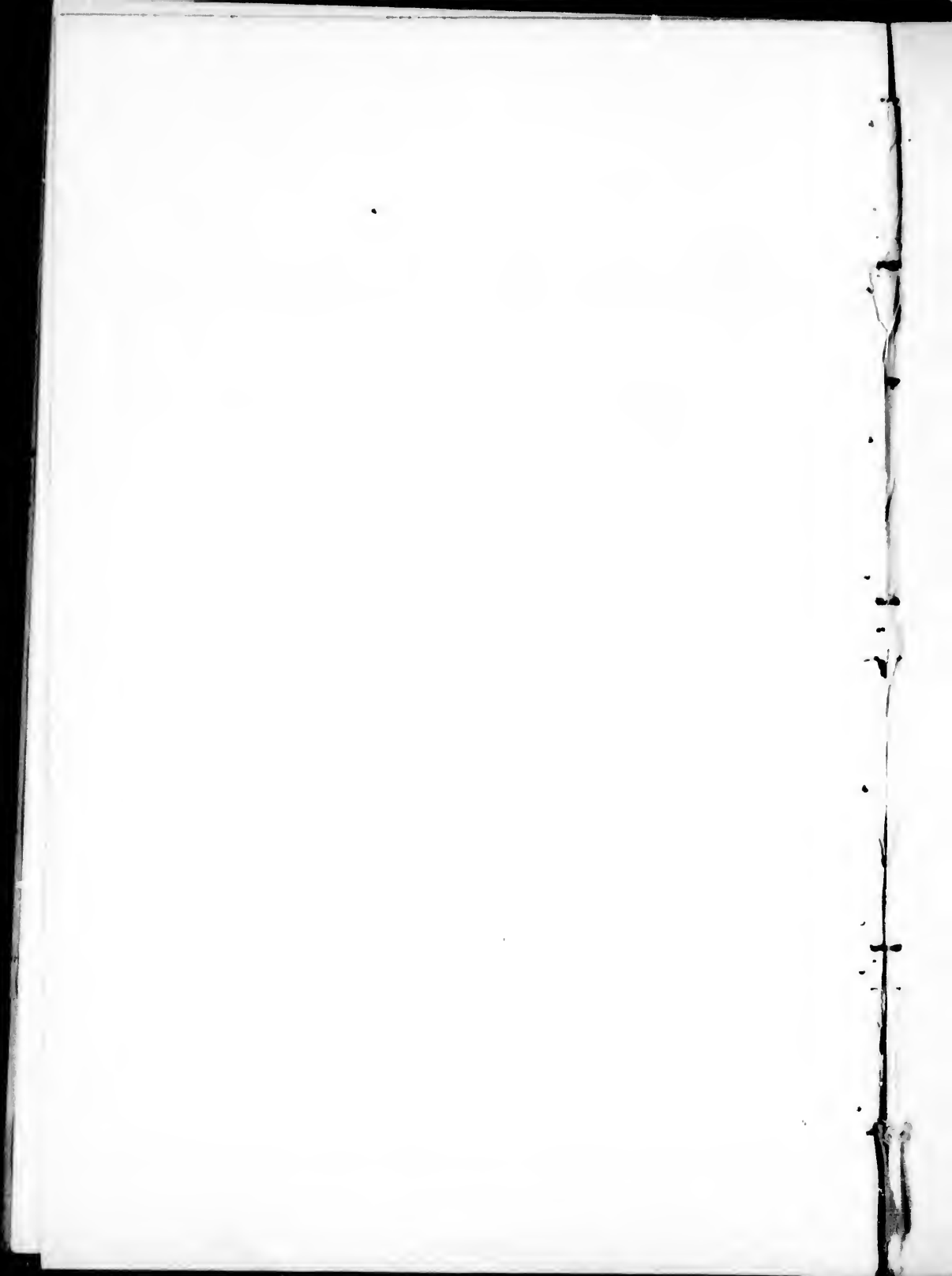
JOACHIM PRIMEAU.

NÉ A CHATEAUGUAY.

LE 12 MARS 1798.

MARIÉS

LE 29 SEPTEMBRE 1823.



UN 60e ANNIVERSAIRE

Noce de Diamant

DE MONSIEUR ET MADAME

JOACHIM PRIMEAU.

LA VERTU a toujours sa récompense et, outre la consolation que porte avec soi le sentiment du devoir accompli, Dieu se plaît souvent à combler de bénédictions terrestres, toutes spéciales, ceux qui le servent fidèlement, en attendant qu'il les fasse jouir des récompenses éternelles. Nous avons un exemple frappant de ces bénédictions, dans la personne des deux vénérables époux Primeau qui, arrivés à une heureuse vieillesse, viennent de célébrer, par une série de fêtes, entourés de leurs nombreux enfants et petits enfants, le 60e anniversaire d'une alliance dont la longue durée a été une suite non interrompue de jours heureux, passés dans la pratique du bien.

Quelques journaux ont donné certains détails sur les fêtes de ce 60e anniversaire, mais aucun n'en a fait un compte rendu exact et complet. Comme ces anniversaires sont assez rares et que la famille Pri-

meau présente des caractères tout particuliers, surtout à cause du nombre de ses membres qui sont entrés en religion, j'ai cru qu'il serait agréable aux nombreux amis de cette famille, privilégiée, d'avoir le récit fidèle de ces fêtes. C'est ce récit que je vais m'efforcer de faire, le moins imparfaitement possible.

Ceux qui liront ces pages, connaissent trop bien les héros de cette fête pour qu'il soit nécessaire de raconter leur vie que, d'ailleurs, la suite de ce récit fera suffisamment connaître. Qu'il suffise de dire, à titre d'introduction, que M. Joachim Primeau naquit à Châteauguay, le 12 mars 1798, et que son épouse, dame Marie Maheu, naquit dans la même paroisse, le 24 novembre 1804.

Maintenant, si on se reporte à une date décennale, on retrouve ces vieux époux célébrant, dans l'antique et toujours pieuse église de Châteauguay, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, leurs Noces d'Or.

Nous en publions plus loin le compte rendu donné par le *Nouveau Monde* du 11 septembre 1873.

La première célébration des Noces de Diamant a eu lieu, le 29 août, à Châteauguay encore, l'endroit même où monsieur et madame Primeau célébraient leur mariage, il y a 60 ans. A cette fête n'étaient présents que les membres de la famille, c'est-à-dire les 9 enfants vivants de monsieur et madame Primeau et leurs 26 petits enfants.

Que de souvenirs cette fête de famille a dû évoquer dans l'esprit des vénérables époux !

Laissant leur ancienne résidence, située sur les bords du lac St. Louis, ils parcourent, pour se rendre à l'église, le même chemin qu'ils parcoururent, il y a 60 ans, lorsque, au printemps de la vie, ils allaient prêter au pied des autels, ces serments de fidélité qui leur ont valu tant de bonheur. Arrivés au vieux temple, ils s'agenouillent au pied du même autel qui reçut leurs premiers vœux et s'assoient à la même table sainte où ils recevaient, il y a 12 lustres, le pain des forts qui devait les soutenir dans le chemin de la vie. Le Rév. M. J. Primeau, curé de Boucherville, et second fils des héros de la fête, chanta la grand' messe.

Toute la famille y reçut la sainte communion ; les deux vieillards eux-mêmes pouvant soutenir la fatigue d'un long jeûne, malgré que l'un soit âgé de 86 ans et l'autre de 78.

Après cette messe, qui fut des plus solennelles, le Rév. M. Vinet, curé de la paroisse, vint inviter M. et Madame Primeau, ainsi que toute la famille, à prendre le déjeuner au presbytère. Le digne curé voulut servir lui-même ses hôtes, aidé de mademoiselle Vinet, sa sœur, et de quelques dames de la paroisse.

Pendant le repas, on lut aux dignes époux leur acte de mariage, consigné dans les vieux registres de la paroisse.

Après ce splendide déjeûner, tous les convives se rendirent au couvent, sur l'invitation de la Révérende Sœur Supérieure.

Ici était organisée une véritable fête. A leur entrée dans la grande salle, les vieux parents sont reçus au son de la musique. Ce sont Sœur St. Honoré, la plus jeune de leurs filles, et Sœur St. Donat, leur petite-fille, toutes deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame, qui saluent ainsi leurs vénérables ancêtres. Après elles, plusieurs des plus jeunes des petites-filles viennent à leur tour honorer les vieillards, en jouant chacune leur morceau favori, et cette partie de la fête se termine par l'offrande de deux beaux bouquets qui sont présentés aux époux.

Puis l'on se rend à la vieille résidence paternelle, *au lac*. Quelles durent être douces les impressions de ces enfants réunis encore une fois, tous ensemble, sous le toit paternel, se rappelant les souvenirs du premier âge, et les scènes de l'ancienne vie de famille ? Quelles durent être douces les impressions du père et de la mère, voyant, de nouveau, à leur table ce prêtre, ces religieuses, ces hommes de profession, ces braves cultivateurs, tous leurs enfants à qui ils enseignèrent, jadis, les premières leçons de vertu et qui furent les témoins et les aides de leurs années de travail ! Comme le vénérable patriarche devait, à ce moment, remercier, dans son cœur, la divine Providence pour tous les bienfaits reçus ! Comme il devait

s'estimer heureux de ce que ses vœux ont été plus que comblés, lui qui, dans les premiers temps de son ménage, trouvait sa force dans l'espoir de voir, un jour, un de ses fils monter à l'autel et une de ses filles embrasser l'état religieux !

Laissons le père, la mère, les enfants et les petits-enfants jouir en paix de cette douce réunion intime, des joies de laquelle un étranger peut bien se former quelque idée, mais qu'il ne saurait entreprendre de décrire.

Comme souvenir de ces *Noces de Diamant*, la famille Primeau a fait ériger, tout près de la maison paternelle, une splendide croix qui restera comme un témoignage vivant de leur reconnaissance envers Dieu pour le bienfait inestimable d'avoir pu conserver aussi longtemps leur vieux père et leur vieille mère.

Cette croix se trouve plantée près de l'endroit même où M. Primeau en avait érigé une, dans les premières années de son ménage, et que le temps a détruite. Heureuse idée que celle de ces enfants qui veulent perpétuer une idée de foi que leur a transmise leur père !

Après cette fête intime de la famille, on en organisa une autre pour permettre aux parents plus éloignés, et aux nombreux amis et admirateurs de monsieur et madame Primeau, de venir à leur tour, rendre leurs hommages aux vénérables vieillards.

Cette fête eut lieu à Boucherville, leur résidence actuelle, le jeudi, 13 septembre 1883.

Voici en quels termes l'*Etendard*, du même jour, parle de cette fête :

“ C'est aujourd'hui que les vénérables parents de monsieur le curé de Boucherville, monsieur et madame Primeau, ont célébré leurs Noces de Diamant, ou le soixantième anniversaire de leur mariage. Près de deux cents personnes se sont embarquées, ce matin, à bord du vapeur *Chambly*, pour aller assister à cette belle et touchante fête de famille, et aller offrir leurs félicitations aux deux patriarches.

“ Nous avons remarqué, entr'autres, les RR. PP. Lefebvre et Lacasse, O.M.I., les RR. PP. Lopinto et Primeau, S.J. ; les RR. MM. Aubry, Dubuc, C. Caisse, LePailleur, Jas. Lonergan, Pepin, Allard, Huet, les honorables sénateurs Armand et Trudel ; l'hon. M. Laviolette, C. L. ; Dr. Mount, L. O. Hétu ; N.P. ; A. Barrette, N.P. ; Gohier, N.P. ; LePailleur, N.P. ; L. Dérome, P. O'Meara, E. Brosseau.

“ La messe a été célébrée par Monsieur le curé Primeau, et le sermon a été prononcé par M. LePailleur, vicaire d'Hochelaga. L'église était remplie comme aux plus grands jours de fête

“ Après la messe, il y a eu grand diner, dans la salle publique.

“ Nous publierons demain un rapport détaillé de cette belle fête.”

Le lendemain, le même journal continuait les détails comme suit :

“ Lagrande fête des Noces de Diamant de monsieur et madame Primeau, dont nous avons donné un aperçu, dans notre édition d’hier soir, a eu un plein succès.

“ Immédiatement après l’arrivée du bateau, à Boucherville, une messe basse a été célébrée par M. le curé Primeau, après laquelle le Rév. M. LePailleur, vicaire d’Hochelaga, fit le sermon de circonstance.

“ Nous ne pouvons pas reproduire le texte de ce sermon, mais qu’il nous soit permis de dire qu’il était admirable d’apropos, d’une haute portée philosophique et sociale, et bien propre à réjouir le cœur des deux vénérables patriarches, dans leur heureuse vieillesse.

“ Outre les parents et les amis de la famille, venus pour rendre leurs hommages au vénérable couple, toute la paroisse de Boucherville s’était fait un devoir de se rendre à l’église qui était remplie comme aux jours des grandes fêtes religieuses.

“ Après la messe, tous les invités, au nombre d’a peu près deux cents, se rendirent à la grande salle publique, où un repas somptueux était préparé; inutile de dire que la plus franche gaieté présida à ce repas.

“ Pendant le diner, M. Primeau chanta une chanson de table, comme on faisait au bon vieux temps. Ma-

dame Aubertin, une autre octogénaire, chanta " Les Mariés."

" Après le dîner, MM. les amateurs du village, sous la direction de M. le notaire Normandin, jouèrent une charmante opérette, entremêlée de couplets, intitulée : " Le Malade malgré lui," les différents rôles furent interprétés avec talent et la pièce eut un plein succès.

" Les principaux acteurs étaient MM. Alfred Benoit, les MM. Normandin et les MM. Chauvin et M. Jos. Berthiaume, et ils se sont distingués par la perfection avec laquelle ils ont interprété leurs rôles.

" Pendant cette petite séance, mademoiselle Mount, de Montréal, a chanté, de la manière la plus agréable, une belle romance bien appropriée à la circonstance : " Souvenir du jeune âge."

" Un autre chant : " Le trio des rieurs," a eu un plein succès. Le dernier couplet de cette chanson était comme suit :

Sachez que l'on peut rire, même après 60 ans,
Ah ! pourquoi ne pas rire à 86 ans !

" Après la séance, on se rendit au presbytère, où étaient étalés les nombreux présents et bouquets de fleurs présentés aux vieux époux, devenus jeunes pour la circonstance.

" Après avoir passé une heure des plus agréables avec les deux vénérables vieillards et leur aimable

famille, les invités reprirent le chemin de la ville où ils arrivèrent hier soir, vers les six heures.

“ Outre les personnes, dont nous avons donné les noms hier soir, on remarquait encore, parmi celles qui étaient présentes, les RR. MM. Beauregard, Chan. Lamarche, Poulin, Carrière, Pepin, Beaudry, Vanasse, Charretier, Théberge, Bourbonnais, Giroux, Dagenais, Gauthier, Birtz, Moreau, LePailleur, Daigneault, Jodoin, Piette, Gadoury, Dubuc, O'Meara, Bourget, O'Donnell, T. Z. Allard, T. J. Allard, Faubert, Baril ; et parmi les laïques, l'honorable M. de Boucherville, M. Benoit, M. P., MM. T. Sicotte et E. Sicotte, maires, ainsi que MM. les Marguilliers de cette paroisse, etc.

“ Un fait digne de remarque est que M. et Mme Primeau, avaient, comme suivants, huit vénérables couples, tous octogénaires. A la tête de cette phalange, se trouvaient M. Aubertin, âgé de 95 ans et son épouse âgée de 87 ans, et qui comptent 69 ans de mariage. Ce vieillard est un des vétérans de 1812.

“ Nous ne pouvons pas terminer le compte rendu de cette fête, sans donner les noms des enfants de M. Primeau, qui tous, comme leur vénérable père et mère, font l'honneur des diverses classes de la société, où la Providence les a placés.

“ Ces enfants sont donc : Delle Marie Primeau, qui a enseigné pendant 37 ans ; M. Etienne Primeau, cultivateur à Châteauguay ; Rév. M. Joachim Primeau, curé de Boucherville ; M. Louis Primeau, culti-

vateur à Châteauguay ; Henriette, épouse de M. Moïse Faubert, cultivateur à Sherrington ; Sœur Adèle Primeau, au convent des Sœurs Grises et supérieure de l'Hospice St. Antoine à Longueuil ; Dr. Alphonse Primeau, de Beauharnois ; Dr. Honoré Primeau, de Lanoraie ; Sœur St. Honoré (Noémie Primeau) de la Congrégation Notre-Dame.

“ Tous ces enfants, à part les religieuses, étaient présents à la fête d'hier.

“ M. et madame Primeau comptent, de plus, 26 petits-enfants, dont un jésuite, et trois des filles sont religieuses.

“ Parmi les enfants défunts de M. Primeau, on compte deux autres religieuses dont l'une Marguerite (Sœur Ste. Martine) appartenait à la Congrégation Notre-Dame, et l'autre, Célanie, (Sœur Primeau) avait prononcé ses vœux au convent des Sœurs Grises, de plus, Antoine, mort à quelques mois.

“ Telle est donc la famille de ces deux patriarches que Dieu semble avoir comblé de bénédictions toutes spéciales. En effet, rendus à un âge aussi avancé, ces vénérables vieillards jouissent encore d'une grande vigueur ; mais ce n'est pas là leur plus grande consolation. La véritable joie de leurs vieux jours se trouve dans l'harmonie et l'union qu'ils voient exister entre tous leurs enfants, dans l'honorabilité de la vie de chacun de ces enfants. Et pourtant le secret de ce bonheur est facile à trouver : c'est la récompense

d'une conduite vraiment chrétienne, vivant toujours pour Dieu, ce ménage béni voit ses vertus se reproduire dans ses enfants, et est un exemple frappant de la vérité de ces paroles de nos saints livres : *Justus ut palma florebit.*

“ M. le curé Primeau, qui a fait les honneurs de la famille avec tant de grâce et de générosité, voudra bien accepter nos sincères félicitations, pour le succès de cette belle fête.”

Ce compte rendu, très fidèle sur les points qu'il mentionne, manque néanmoins de certains détails très intéressants que l'auteur n'a probablement pas pu se procurer et que je tiens à donner ici.

Pendant la séance qui eut lieu, à la suite du banquet, les élèves du couvent de Boucherville, voulant, elles aussi, témoigner de leur respect et de leur admiration pour les vénérables père et mère de leur bien-aimé pasteur, leur présentèrent la belle adresse suivante :

AUX VÉNÉRABLES ÉPOUX PRIMEAU.

Aux chants d'allégresse, aux nombreuses félicitations qui viennent acclamer ce 60ème anniversaire de votre mariage, les Elèves du couvent de Boucherville sont heureuses de joindre leurs voix à ce concert d'hommages, pour vous offrir leurs souhaits de bonheur les plus sincères, les plus multipliés.

Il y a 60 ans, un beau jour se levait radieux pour

vous à l'horizon : c'était le chant joyeux de l'hyménée, les premiers feux du matin de la vie ; maintenant ce sont les refrains du soir, les derniers reflets d'une agréable journée : et les chants sont encore joyeux, les émotions douces et pénétrantes ! . .

Ah ! c'est que la religion qui bénit avec amour vos cheveux blancs, comme naguère elle souriait d'espérance à vos premiers serments, a toujours été le but de vos actes, de vos démarches ; et le cercle de vos jours se refermant, vous vous trouvez, sur le déclin des années, au berceau de vos premières joies, de vos premières jouissances.

Vénérables époux, aux 60 anneaux qui forment la chaîne d'or de votre heureuse alliance, le Ciel a attaché 12 perles précieuses, dont cinq brillent au riche diadème de la sainte Église. Deux d'entre elles ont embrassé la vie de dévouement et de sacrifices dans l'Institut de Madame d'Youville, deux autres sont filles de la Vénérable Marguerite Bourgeois, puis le sacerdoce a gardé pour l'autel le plus beau fleuron de votre couronne : ce *fils* qui est devenu votre soutien et le *bâton* de votre vieillesse.

Vos Noces de Diamant sont pour lui la fête du cœur, la fête qui, en réunissant la grande famille Primeau, dans une même pensée d'amour fraternel, est le plus touchant témoignage de cette tendresse filiale qui caractérise tout particulièrement notre bon et dévoué père, le Révérend M. Primeau.

Pour les messieurs du clergé, pour les honorables membres des différentes législatures, enfin pour tout ce cercle d'amis distingués, c'est fête aussi pour eux ; fête mille fois bénie dont tout le charme, toute la poésie est dans son cachet de douce et sincère cordialité.

Permettez maintenant, vénérables et dignes octogénaires, que nous exprimions un dernier vœu avant de déposer ces fleurs dans votre corbeille de noces : c'est que longtemps encore vos jours soient conservés à l'affection respectueuse, à l'amour profond de toute votre grande famille.

Puisse le soir de votre vie être aussi calme, aussi serein que le matin d'un beau jour : c'est la supplique que nous adressons à Jésus, et que nous prions avec instance de vous être favorable à cette heure suprême.

Congrégation de Notre-Dame,
Boucherville, 11 septembre 1883.

La veille de la fête, M. et Madame Primeau reçurent 21 bouquets de différentes communautés, parents et amis. Chacune de ces offrandes était accompagnée d'une lettre de félicitations.

Parmi les présents offerts se trouvaient : deux beaux chapelets envoyés par S. G. Mgr. Bourget ; des anneaux de table présentés par l'Hon. M. Laviolette ; différents cadeaux des Sœurs de la Congrégation et des Sœurs Grises ; un splendide Pain-de-Savoie, en

pyramide, présenté par madame J. Leblanc ; une magnifique pyramide en fleurs, don du Dr. Mount, des pantouffles offertes par les dames du village à madame Primeau et un chapelet de prix présenté par les messieurs du village à M. Primeau ; une magnifique statue présentée par madame L. Derome, etc., etc.

Comme complément du compte rendu de cette fête, je suis heureux de pouvoir reproduire ici le sermon de circonstance prononcé par le Rév. M. LePailleur, qu'un ami présent a bien voulu sténographier :

*Proibis ante faciem Domini parare
vias ejus.*

Vous marcherez devant la face du
Seigneur et préparerez ses voies.
St. Luc, 1, 76.

Chrétiens et heureux époux,

Mes frères,

C'est un adage de la sagesse que l'image n'a d'autre raison d'être que de représenter et faire connaître la chose ou la personne dont elle est la ressemblance ; que la fleur n'a d'autre fin que d'embaumer l'atmosphère de ses plus suaves parfums, de réjouir les regards de l'éclat de sa parure et de ses couleurs ; que le messager et le serviteur n'ont d'autre mission l'un que d'annoncer, l'autre d'exécuter les volontés de leur maître et seigneur.

L'homme étant créé à l'image de l'Être infini ; l'homme étant ici-bas la fleur des perfections divines, en en reflétant les beautés dans les rayons qui jail-

lissent de son imagination, de sa mémoire et surtout de sa raison, en exhalant les doux parfums de sa bonté par les généreux sentiments de son cœur, par les désirs et les résolutions de sa volonté ; l'homme étant à travers les échos de la création, l'ambassadeur de Dieu, le héraut comme le mandataire de ses éternels décrets ; l'homme n'a donc ici-bas d'autre raison d'être que de connaître et de faire connaître Dieu, principe et fin de toute chose, n'a conséquemment d'autre raison d'être que de "préparer les voies du Seigneur," *parare vias ejus !*

Venus, à l'appel de la plus noble piété filiale, pour célébrer au pied des autels les "Noces de Diamant" de ces époux des anciens jours, vous connaissez toute leur vie.

Au jour de sa naissance à la vie temporelle, à sa naissance à la vie de Dieu, il reçut le nom cher à toute la chrétienté, puisqu'il est celui du Père commun, cher à cette paroisse de Boucherville, puisqu'il est celui de son si dévoué pasteur ; il reçut, dis-je, le nom de Joachim. Or *Joachim* est un mot hébreu qui signifie "préparation," préparation du Seigneur. Plus tard sa digne épouse adoptant son nom, s'associant à sa vie, s'associa également à sa mission.

Et vous le savez, M. F., pour eux ce nom ne fut pas vain. Toujours ils en réalisèrent, dans la conduite de la vie, la noble signification. Oui, toujours, ils marchèrent devant la face du Seigneur et prépa-

rèrent ses voies dans le monde, *Præibis enim antè faciem Domini parare vias ejus*. Leurs anges du ciel le savent et l'ont écrit dans le livre de vie ; l'Eglise le proclame aujourd'hui dans ce temple, la société le reconnaît avec elle, et leur famille s'en réjouit et en bénit Dieu.

Quelle est donc cette voie du Seigneur dont ils furent les Joachim, dont ils firent la " préparation " vivante ? *Parare vias ejus*.

Dieu, ayant créé la nature matérielle après avoir créé les esprits angéliques et surnaturels, voulut dans une nouvelle création réunir, sans les confondre, la matière et l'esprit, comme plus tard par la réparation, dans son fils l'Homme-Dieu, il unira, toujours sans les confondre, la matière et l'esprit créé à l'esprit incréé et divin. Et Dieu fit à l'Eden l'homme que plus tard il refit au Golgotha !

Ainsi existèrent la *matière*, l'*esprit*, la *grâce*, triple don de Dieu à l'homme, triple voie dans laquelle, trinité créée, se meut l'homme, et dans laquelle il doit marcher vers Dieu, la Trinité incréée, terme de tout être qui lui doit son principe ! voie *matérielle* de Dieu, voie *intellectuelle*, voie *surnaturelle*.

Triple voie où ces deux patriarches, héros de notre fête, ont toujours marché devant la face du Seigneur, *præibis enim antè faciem Domini* ; du Seigneur dont ils ont été véritablement les prophètes, dans le sens étymologique du mot, *propheta altissimi vocaberis*, puisqu'ils en ont fidèlement préparé les voies, *parare vias ejus*.

I

Et d'abord quelle est donc cette *voie matérielle* de Dieu ? En d'autres termes quelle est l'œuvre de Dieu dans l'ordre matériel, dans l'ordre physique, dans la nature ?

Dieu, esprit pur, vie par essence, essence vivante, n'agit que pour opérer des actions de vie. Et de l'action de son être, quand dans son intellect il s'entend, c'est son verbe qu'il produit, être substantiel et vivant comme la paternité dont il a reçu la filiation, de même que le rayon est lumière comme le soleil d'où il a jailli. De cet acte double et simultané de paternité et de filiation découle la spiration, comme le souffle provient de l'aspiration et de la respiration ; et le souffle essentiel de Dieu, l'Esprit-Saint est, existe, vit, être substantiel comme le Père et le Fils. Tout donc est vie en Dieu, être et principe d'action !

Conséquemment, si Dieu agit au dehors de lui-même, ce sera pour donner l'être, l'existence, la vie.

Mais c'est peu que le soleil soit, si ses rayons doivent s'évanouir à son aurore même ; c'est peu que la fleur ouvre aux regards sa pure corolle, si elle doit se faner avant même qu'elle ait fini de naître, avant qu'elle ait produit ses parfums. De même, c'est peu que Dieu donne l'être et la vie, s'il n'établit simultanément un principe de stabilité et de conservation,

si cette existence doit cesser comme meurt l'étincelle, pourtant brillante, aussitôt qu'elle jaillit de son foyer.

Aussi Dieu qui, agissant au dehors de son être, est principe d'être et de vie, soutient, conserve et développe cet être et cette vie.

Si donc l'homme est l'image de Dieu, et destiné à marcher ses voies dans l'ordre physique, il doit pouvoir lui aussi, donner l'être, donner la vie ; il doit pouvoir conserver cet être, cette vie afin de lui permettre d'atteindre la fin de son existence.

Et c'est de là, M. F., que se fait la lumière sur un profond mystère de la création ! C'est là qu'il faut chercher la raison de la paternité qui rend l'homme créateur comme son Dieu ! C'est là qu'est l'origine et la source de la famille ; c'est là qu'est la dignité et la consécration de la génération et de la famille ! . .

Mais l'esprit du mal qui avait juré de perdre l'humanité, chercha à la souiller dans son principe. Celui qui veut corrompre tout un fleuve d'onde pure, en empoisonne la source elle-même. Et l'homme fit servir à la seule satisfaction de ses sens corrompus ce pouvoir divin qu'il a de se créer des semblables. Et le mariage fut profané ! . .

Le poète antique l'a chanté : les générations se transmettent de main en main le flambeau de la vie. Mais hélas ! que d'époux voluptueux et sensuels ou trop lâches pour accepter, le front levé vers le ciel, les labeurs que nécessite une nombreuse famille, vou-

draient éteindre dans leur main ce divin flambeau de vie ! Ils l'éteignent en effet ! ils ne donnent plus la lumière et la vie ! principe générateur d'être ils ne produisent que les organiques et stériles sensations du vice homicide !! Et nous n'avons plus que les horreurs d'une nuit de crimes, abominations qu'on ne peut nommer, abominations inconnues à l'être sans raison, inconnues à la nature inférieure !..

Aussi maudits sont de la nature et de Dieu ceux qui souillent leur union ! Maudits de la nature qu'ils privent de sa fin, dont ils abusent indignement ! Maudits de Dieu qui voudrait communiquer ses bienfaits à des êtres chéris qu'eux, délibérément et honteusement, privent de l'existence et de la vie !

Mes frères, pardonnez-moi ces détails : ils ne sont pas indignes de cette chaire, puisque la charité et la circonstance actuelle les inspirent, puisqu'ils ont leur raison d'utilité. Il importe en ces jours de jeter à la face du siècle ces grands et salutaires principes de droit naturel et de droit divin. Il importe de signaler à l'exécration ces faits hideux qui menacent de s'ériger en axiômes de volupté !

Car, dans ce glorieux soixantième anniversaire de mariage, c'est le principe de la famille que nous honorons, c'est la famille chrétienne que nous célébrons, c'est le mariage chrétien que nous louons avec cette noble fécondité dont le sacrement est le divin gar-

dien et qu'avait prédite la bénédiction nuptiale de l'Eglise !

En effet, dans ce jour, sur la tête de ces vieux chrétiens, de ces vieux parents, nous pouvons placer une couronne dont les soixante chaînons sont chargés de diamants précieux ! Des enfants nombreux comme les fils de Jacob, dont trois au ciel leur préparent un trône, dont neuf vivent encore pour faire ici-bas leur bonheur ; et, malgré tant de leurs enfants consacrés à la virginité et à Dieu, vingt-sept petits-enfants ; voilà, certes, oui, voilà bien une des gloires de leur patriarcale vie, voilà bien une des gloires de ce jour.

Dieu qui donne la vie la conserve et l'accroît, nous l'avons vu. C'est aussi la mission du père de famille. Le païen, l'idolâtre, l'impie, le rationaliste, l'homme débauché, l'homme sans cœur abandonneront à sa naissance l'être qu'ils ont fait de leur sang, qu'ils ont animé de la vie de leur cœur. Mais le père chrétien, ici encore, imitera la paternité de Dieu.

Dieu, lui, conserve et, si j'ose parler ainsi, nourrit son Fils de sa propre substance éternelle. Mais l'homme, être fini, doit chercher cette substance conservatrice au dehors de lui-même. Et pour cela il doit au moins tendre la main, il doit travailler !

Grande obligation du travail qui ennoblit le père ! Grande obligation du travail qui touche à une noble fin ! Grande obligation du travail qui, toujours, obtient de la part des enfants ou du moins et certaine-

ment de la part de Dieu, une proportionnée récompense !

Ici encore, M. F., comme ces bons vieux parents ont glorieusement marché devant la face du Seigneur ! Comme ils ont "travaillé," ces vaillants et toujours courageux imitateurs de la sainte famille ouvrière de Nazareth !! Les anciens de sa paroisse natale le proclament, eux les témoins publics de ses incessants travaux ; ses enfants l'attestent, eux les témoins de ses travaux quotidiens et cachés, souvent de tous les plus rudes et les plus pénibles ; oui, jusques à cette activité fébrile, incroyable à un âge aussi avancé, tout témoigne que nous avons devant les yeux le modèle du travailleur, le modèle du père qui veut faire à sa famille la vie matérielle assurée et même facile. Heureux père qui voit trois de ses enfants suivre ses exemples dans la si utile, si nécessaire et si noble carrière de l'agriculture.

II

Ces travaux incroyables avaient un but encore plus élevé ! Ces parents chrétiens non contents d'avoir donné la vie à une nombreuse famille, non contents de travailler pour procurer à toute cette famille le pain de chaque jour ; ces parents généreux, dis-je, voulaient donner, à quelques-uns au moins de leurs enfants, une instruction supérieure. Après avoir imité Dieu dans sa paternité, ils pensaient au Fils, le Verbe,

l'Intelligence, l'Omni-Science. Après avoir préparé la voie de Dieu dans l'ordre matériel et physique, ils voulaient marcher plus avant dans les voies de Dieu, marcher dans la voie intellectuelle.

Vous le savez, l'homme n'est pas homme seulement par son corps ; il l'est davantage par son intelligence ; plus, il ne le serait pas sans cette raison. Le corps porte dans l'homme le flambeau de Dieu, mais c'est l'intelligence qui est ce flambeau, comme c'est la pensée qui en est la lumière. Et c'est en cela que l'homme est créé à l'image de Dieu, comme c'est dans son âme qu'il en porte la ressemblance

Mais si l'intelligence est brillante comme la lumière, précieuse comme le diamant, c'est une lumière qui a son aurore et peut s'accroître, c'est un diamant dont l'éclat grandit et se multiplie, à mesure qu'il est taillé avec plus de soin, à mesure que son poli est plus parfait.

Mais combien, vous le savez, vous surtout si nombreux dans cet auditoire, qui avez reçu ce bienfait, combien cette culture de l'intelligence nécessite de dévouement de la part de l'instituteur, nécessite d'application de la part de l'étudiant, et aussi, et surtout peut-être, nécessite de travaux, de labeurs, de sacrifices de la part du père, du pauvre père principalement, de sueur que des bras, de l'amour et du courage pour payer l'instruction de son enfant. Aussi le peuple a-t-il l'habitude de dire en son franc et expressif lan-

gage, que l'enfant au terme de ses études *a mangé une bonne terre à son père*. Or, vous savez ce qu'il en coûte de sueurs pour gagner *une terre* !

Combien donc j'avais raison de dire que ces bons vieux parents ont glorieusement préparé la voie de Dieu dans l'ordre de l'intelligence, eux qui n'ont pas seulement procuré à un enfant cette instruction supérieure, mais à six de leurs filles, à trois de leurs fils, dont deux médecins respectés et estimés. Eux qui avaient à travailler tout le jour pour donner à leurs enfants le pain du corps, ils leur donnèrent le pain de l'intelligence, le pain de l'instruction, le pain de la science !

III

Dieu n'est pas seulement vie et principe de vie, dans sa paternité ; Dieu n'est pas seulement Verbe et principe de connaissance, de science ; Dieu est aussi Esprit, amour et principe d'amour.

Or, l'amour de Dieu, c'est, pour nous, la grâce, et la grâce constitue l'ordre surnaturel.

Aussi l'homme qui prépare les voies de Dieu, en imitant sa paternité : donnant la vie à une famille et lui procurant les moyens matériels de conserver et de développer cette vie ; aussi l'homme qui prépare les voies de Dieu, en imitant son Verbe : versant sur cette famille les flots de lumière de l'intelligence et de l'instruction ; aussi, dis-je, l'homme doit préparer

les voies de Dieu dans l'ordre surnaturel, en en propageant l'amour et la grâce.

Cette troisième gloire ne devait pas manquer à ces bons vieux parents, à ces excellents chrétiens : elle est même le plus beau diamant de leur couronne sexagénaire.

Or, la sanctification de l'homme se fait par les œuvres dans les voies de la foi, de l'espérance, de la charité. Par la foi, l'homme connaît Dieu ; par l'espérance l'homme tend vers Dieu ; par la charité l'homme s'attache à Dieu et y adhère pour puiser en lui la félicité.

Eh bien ! ces bons vieux parents n'ont pas seulement fait ces œuvres de vie chrétienne, n'ont pas seulement inspiré à leurs enfants les principes de la foi, les mœurs pures du christianisme ; ils ont voulu que leur famille donnât des apôtres de cette vie surnaturelle.

Deux de leurs filles, deux de leurs petites-filles sont devenues Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Or, vous le savez, depuis deux cents ans, citoyens de Boucherville, la mission que remplit cette grande famille religieuse c'est l'instruction, c'est la diffusion des principes, des vérités de la foi. Une autre membre de la famille les avait devancées par une autre voie, dans cette pénible mais salutaire carrière de l'enseignement chrétien. Et ainsi par leurs

enfants, ces vieux parents prêchent la foi, sont apôtres de l'Évangile !

La foi sans la charité, c'est une lumière sans feu ni chaleur : la charité est la vie de la foi. Or, dans cette famille, nous trouvons encore deux filles et une petite-fille qui se sont faites Sœurs de la Charité, ces anges de Dieu, ces sœurs du malheureux, qui soulagent ses misères, consolent son infortune, relèvent son cœur défaillant, adoucissent les amertumes de son trépas et lui font jeter au ciel son dernier regard !

Les vérités de la foi sont si mystérieuses, les lois de la charité si sévères pour notre nature déchue, que l'homme doit combattre toujours pour conserver les unes et pratiquer les autres. Mais la vie, le ressort du combat, c'est le courage, c'est la confiance, c'est l'espérance de la victoire. Et Dieu a donné à la foi et à la charité toute la force de l'espérance, en consacrant le prêtre homme du combat, homme de la prière et des sacrements qui fortifient le combattant. Et c'est pour cela qu'à l'autel entre l'Évangile, le livre de la foi, et la communion, le plus grand acte de la charité, vous avez vu tout à l'heure le prêtre élever les bras et la voix pour élever en même temps le courage et les cœurs des fidèles !

Eh bien ! outre ces institutrices, outre ces sœurs de charité, la famille Primeau a donné à l'Église, avec un jésuite prêtre futur, un ministre des autels qui, vous le savez, M. F., depuis plus de vingt-cinq ans, combat les bons combats du Seigneur.

*
* *

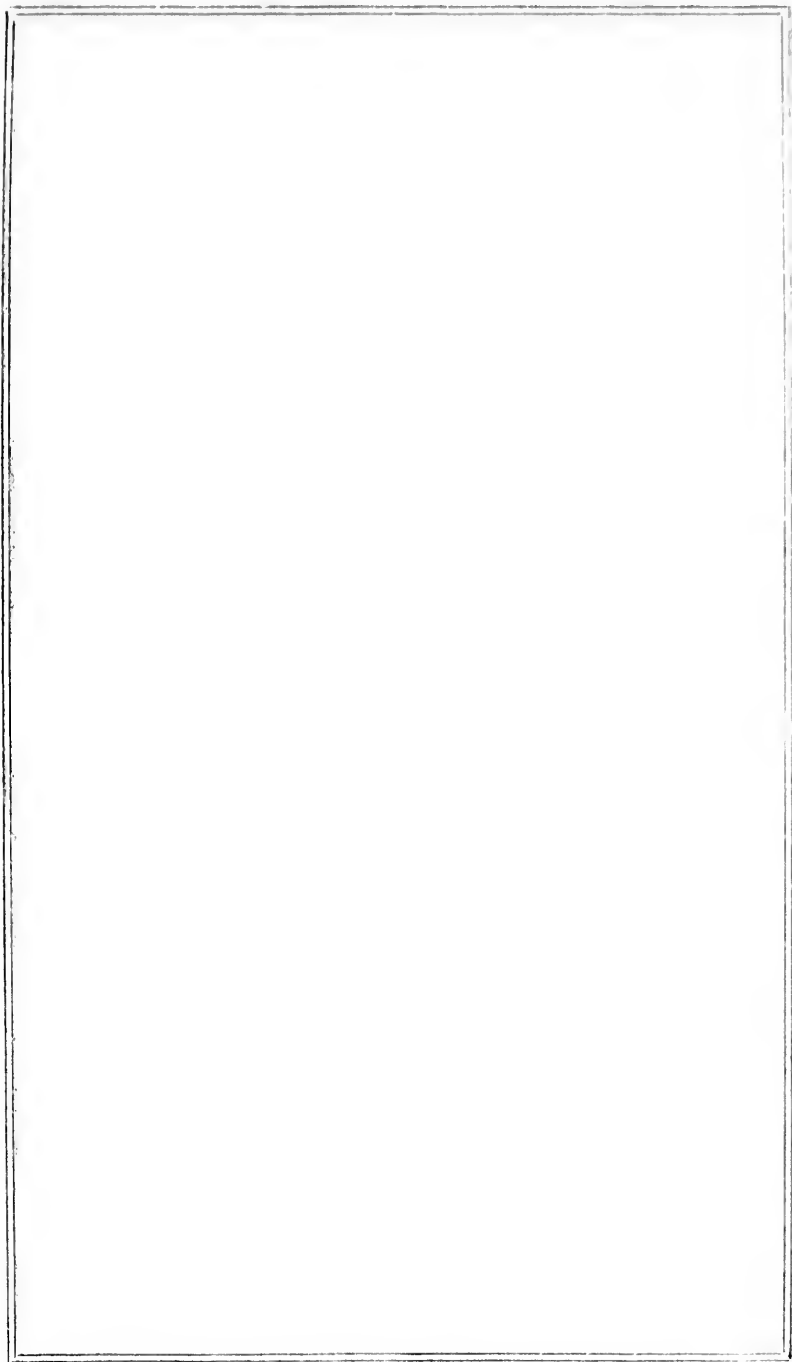
La gloire de ces vieux parents chrétiens est donc complète, puisqu'ils ont si fidèlement préparé les trois grandes voies de Dieu dans le monde.

Aussi, ne me reste-t-il qu'à emprunter les paroles qui ouvrent le cantique sacré où j'ai puisé mon texte. *Benedictus Dominus Deus Israel!* Oui, la nature, la famille, la société, la religion, l'Eglise, à la vue de cette vie patriarcale, s'écrient et chantent ensemble que ces vieux époux ont réellement béni et fait bénir le Seigneur et son nom. Aussi, sur leur tête en ce jour, pleuvent les bénédictions de leur famille, les bénédictions de la société, les bénédictions de la religion, les bénédictions de l'Eglise. Sur leur tête tombent abondantes les bénédictions de l'ange de l'Eglise de Montréal, Mgr Fabre, les bénédictions de leur vénéré père, Mgr Bourget, les bénédictions de Mgr Taché, la gloire de cette paroisse de Boucherville! Enfin, sur leur tête, dans un instant, tombera la bénédiction sacerdotale de leur enfant, ministre de Dieu, en attendant que Dieu lui-même les bénisse à jamais au sein de son infinie félicité. Ainsi soit-il.

Outre ces réjouissances publiques, M. et Madame Primeau ont encore été l'objet des félicitations d'un grand nombre d'autres parents et amis qui sont venus leur faire visite à l'occasion de leurs *Noces de Diamant*.

Cette longue série de fêtes s'est terminée par une scène des plus touchantes. Les vieux époux, assistés de leur fille ainée, Delle. M. Primeau, se sont rendus, un beau matin, à la résidence St. Janvier, au Sault-au-Récollet, pour recevoir la bénédiction du saint archevêque, Mgr Bourget, que M. Primeau connut écolier à Châteauguay même, où le jeune Bourget passait ses vacances chez son frère alors curé de cette paroisse. Après avoir assisté à la messe de Monseigneur et reçu la sainte communion, de sa main, M. et Mme. Primeau furent admis à sa table. C'était un spectacle touchant que celui de voir ces trois vieillards octogénaires se réjouissant ensemble du bonheur d'avoir servi Dieu fidèlement pendant une longue vie. Soixante ans de fidélité conjugale ne pouvaient être mieux couronnés que par la bénédiction d'un saint évêque qui compte au-delà de soixante années de service aux autels.

Après tant de bonheur, il ne reste plus aux vénérables époux Primeau, qu'à chanter le *Nunc dimittis* et à continuer de jouir, aussi longtemps qu'il plaira à la divine Providence, de l'amour et des soins de leurs nombreux et dévoués enfants.



UN 50^e ANNIVERSAIRE

— — — — —
NOCES D'OR

DE MONSIEUR ET MADAME

JOACHIM PRIMEAU.

— — — — —

MERCREDI, 27 octobre 1873, a eu lieu, dans la paroisse de Châteauguay, une fête splendide. Il s'agissait du *cinquantième anniversaire* de mariage d'un couple patriarcal de l'importante et nombreuse famille Primeau.

Nous avons rarement vu un si grand cercle d'amis réunis pour chômer ensemble une aussi charmante fête.

M. Joachim Primeau et sa dame Marie Mahen sont âgés l'un de 76 ans, l'autre de 69 et portent encore tous deux très lestement le fardeau de leur âge. Ils comptent pour leur couronne douze enfants, dont un prêtre, M. le curé de Sherrington, quatre religieuses, une institutrice, deux médecins, deux cultivateurs, madame Faubert et le premier garçon mort à quelques mois.

Cette famille, si profondément chrétienne, jouit parmi nous de tout le respect dû aux vertus de nos pères, dont elle a constamment gardé les pieuses et solides traditions.

Vers dix heures, mercredi, les deux vénérables époux entraient, suivis d'une foule nombreuse de parents et d'amis, dans cette même église de leur jeunesse, et s'agenouillaient devant ce même autel où un demi-siècle auparavant ils étaient venus se jurer l'un à l'autre un amour éternel. Aujourd'hui comme alors tout chantait dans les cœurs et autour d'eux éclatait la joie de leurs Noces d'Or.

Ce fut M. J. Primeau, leur fils, qui chanta la messe solennelle, ayant pour diacre et sous-diacre MM. I. Soly et F. X. Laberge. On remarquait au chœur le nombreux clergé suivant : les RR. MM. le chanoine Lamarche, D. Charland, curé de Beauharnois, les Pères Lopinto et Conilleau, S. J., les Pères Royer et Burtin, O.M.I., C. Morrison, curé de St. Cyprien, N. Trudel, curé de St. Isidore, C. Lussier, curé de Châteauguay, T. E. Dagenais, curé de St. Edouard, J. Morin, curé de St. Jacques le Mineur, G. Chevreuil, curé de Ste. Anne, J. B. Chartier, curé de Coaticook, M. Lavallée, curé de St. Vincent de Montréal, N. Piché, curé de Lachine, J. G. Gaudin, curé de Ste. Philomène, J. F. Dupras, curé de St. Basile, J. B. Primeau, curé de Worcester, A. Dubuc, vic., M. Décary, A. Harnois, Clagnou, Ouimet, Maréchal, Bérard, Brien, Lesage, T. Z. Allard et Daigneau.

Tous les membres de la famille Primeau, enfants et petits-enfants, étaient rangés en demi-cercle aux pieds de la balustrade et la paroisse entière se pres-

sait dans la nef. Il y avait à l'orgue, tenue par madame Béliveau, un chœur de très-bons chantres et une bande de musique, celle du village de St. Rémi, qui fit à plusieurs reprises entendre ses fanfares de choix.

Après la messe, M. J. B. Primeau monta en chaire et fit un éloquent sermon de circonstance. Nous nous abstenons de tout commentaire; car, voici le texte même de ce remarquable discours :

Sanctificabisque annum quinquagesimum,
ipse est enim jubilæus.

Vous sanctifierez la cinquantième année,
et vous en ferez une année de jubilé, de
repos et de bonheur.—Liv. xxv, 10.

Vénérés confrères, vénérables époux du jour,

Mes frères, .

Toutes les années, tous les jours, tous les instants de notre vie appartiennent au Seigneur et doivent être sanctifiés; on a jamais le droit de ne pas vivre pour Dieu, de méconnaître sa bonté, de ne rien faire pour sa gloire. Mais il y a dans toute vie humaine des jours à part, marqués par de plus grands événements; des jours où Dieu semble nous apparaître comme à Moïse, tant il se communique à nous; des jours où, sous la main de Dieu, notre être tressaille, tant le cœur bat vite et fort; des jours qui s'inscrivent dans la mémoire en caractères ineffaçables et au lendemain desquels, comme Jacob à son réveil

par une inspiration soudaine, on songe à élever un monument d'action de grâces sur la route de sa vie. *Habebitis hunc diem in monumentum.* Puis, chaque fois que les évolutions du temps nous ramènent ces jours bénis et mémorables, l'homme s'arrête, se recueille, aspire encore avec bonheur ce parfum rafraîchissant d'une brise qui lui arrive du rivage lointain et chéri de l'enfance ou de l'âge mûr : il savoure dans son cœur ce doux banquet des souvenirs et, tombant à genoux, il sent le besoin d'entamer un chant au Seigneur, de célébrer encore la fête d'autrefois, de recommencer son action de grâces. Et Dieu l'a ainsi voulu : *Celebrabitis eum solemnem cultu sempiterno.* J'ai dit l'histoire intime de vos consciences ; chacun de nous à ses anniversaires propres, personnels, compte plus ou moins de ces joyeux rendez-vous de toutes les affections de l'âme.

Mais, lorsque la revue des fêtes du passé s'est souvent déployée, quand on semblerait à la veille de ne plus payer l'impôt de la reconnaissance, alors l'homme, enfant de Dieu, veut imiter son père tout en accomplissant la loi, et proclame une année jubilaire, afin de mieux se remettre en possession de la vie d'autrefois et d'acquitter une vraie dette d'honneur : *Sanctificabis...* etc.

Quelquefois l'influence d'un évènement qui aura rendu l'homme heureux dans le silence de la solitude, ou à l'insu de ses frères, rejaillit sur toute une famille,

toute une paroisse, tout un pays, que Dieu, dans sa prescience, embrassait, bénissait d'avance dans l'invisible berceau de son origine. Alors, au retour de cette fête naguère privée, une émotion commune envahit les âmes et à l'action de grâces solitaire succède l'action de grâces publique. Un courant électrique venu d'en haut, mettant les cœurs à l'unisson, toute une génération se met à remonter les rives du temps et, ô bonheur du cœur ! retrouvant les débris épars de son berceau, elle se hâte de reconstruire le monument de son origine, tombé en ruines et, comme les Juifs sous Nénémias, en célèbre la dédicace au Très-Haut, par un concert de louanges plein de larmes et de sourires.

En 1823, Joachim Primeau et Marie Maheu, à la fleur de l'adolescence, agenouillés aux pieds de cet autel, demandant à Dieu de fiancer leurs cœurs, de bénir leur amour, s'inclinaient pour recevoir la bénédiction nuptiale des lèvres de feu Messire Madran. Puis, émus et heureux de leur serment d'amour éternel, croyant leur union voulue de Dieu, disant un adieu plein de larmes au vieux et cher foyer domestique, comme aux joies du jeune homme et aux plaisirs de la jeune fille, la main dans la main ils entraient dans la vie sérieuse du mariage. Aujourd'hui, après cinquante ans de vie conjugale, ayant toujours mangé ensemble le pain du bonheur et toujours bu ensemble la coupe de l'adversité, courbés sous le poids

des événements de cette longue carrière, revêtus des nobles insignes de la vieillesse, n'ayant pour couronne de mariés qu'une guirlande vivante d'enfants et de petits-enfants, ils reviennent s'agenouiller aux pieds du même autel, offrir au Seigneur les fruits de leur vie d'époux, chanter un *Te Deum* d'actions de grâces, célébrer leur jubilé de mariage et sanctifier, comme il convient à des chrétiens, l'anniversaire demi-séculaire de leurs Noces d'Or.—*Sanctificabisque*, etc.

Vénérables époux Primeau, vous êtes mille fois les bienvenus !

Vieux nautoniers sur la mer de cette vie, après ce voyage de long cours, encore sains et saufs, venez, entrez au port ! Vétérans de la noble et grande armée des époux chrétiens, après mille combats, vous nous rapportez encore votre même drapeau, venez recevoir la croix d'honneur et jouir de vos victoires.

Fidèles enfants de Châteauguay, votre mère vous cherchait, vous attendait depuis bien longtemps comme vous la rendez heureuse ! Oh ! venez qu'elle vous presse dans ses bras, vous, vos enfants et vos petits-enfants.

Invité, comme neveu et fils spirituel des fiancés du jour, à dire un mot à l'occasion de ces *Noces d'Or*, j'exposerai brièvement les trois grandes leçons que l'Église veut nous donner en prenant une si large part à la fête d'un de ses enfants.

Pour l'Eglise, ce jour est : 1o. une fête due au travail chrétien ; 2o. un triomphe mérité par le culte de la vie de famille ; 3o. enfin, une récompense accordée à une longue et sainte vie conjugale.

Je ne veux pas, M. F., vous offrir un panégyrique, car la canonisation des vivants n'a jamais été pratiquée dans l'Eglise catholique, et dans la chaire de vérité les discours académiques pâlisent toujours, et ne rencontrent jamais d'écho. Je désire uniquement vous rappeler quelques vérités morales ; cependant cette fête n'est pas un dimanche et son caractère profane et religieux tout à la fois doit laisser une latitude inusitée dans la chaire chrétienne et donnera nécessairement à mes réflexions une couleur locale et personnelle, rarement tolérée par l'Eglise.

Noce d'Or du père Primeau.—Fête due au travail chrétien.

On ne songe pas à faire l'éloge du travail, à en inculquer la nécessité, à en démontrer les résultats à un peuple de la campagne, aux ouvriers de cet immense atelier du bon Dieu, resté, encore de nos jours, le meilleur et le plus beau de ce monde. Mais si une classe de la société a le droit de savoir son travail honoré et récompensé, c'est assurément celle des cultivateurs : son travail est de tous les jours, il est obscur, souvent pénible et toujours utile.

Puis, cette race d'hommes est si bonne, elle a préparé tant de membres d'élite, pour toutes les fonctions

civiles et religieuses, conduit tant de saints au ciel que c'est un devoir, un bonheur de reconnaître ses états de service.

Eh bien, heureux habitants de nos campagnes, c'est un des vôtres qu'on honore en ce jour ; et savez-vous pourquoi l'Eglise vient rehausser la fête de ces chastes amours ? c'est parce qu'il a su et voulu se soumettre en chrétien à la grande loi du travail.

Si je voulais vous rendre sa vie et en faire l'éloge en quatre mots, j'emprunterais simplement les paroles de la sagesse : *Honestus illum in laboribus.*

Dieu a élevé, anobli son serviteur en le livrant au travail et aux épreuves. Comprenez-vous ce langage le goûtez-vous assez ? Au jugement de Dieu, avoir bien travaillé, c'est mériter des lettres de noblesse, c'est jouir d'un titre incontestable à la considération publique. Aussi, quand Dieu veut faire un homme honorable devant ses frères et digne de son amour, il l'assujettit au travail afin de pouvoir le ceindre d'une auréole de créateur.

En réalité ne l'oubliez jamais, on est quelque chose qu'en autant qu'on a fait quelque chose ; une noblesse reçue n'est rien comparée à une noblesse acquise, ça toujours été l'opinion de tout le monde. Etre le fils de ses œuvres, ou, selon la version anglaise, s'être fait homme soi-même—*self-made-man*—a toujours été, est encore et sera toujours la gloire la plus ambitionnée. Et si vous rencontrez quelque part, dans un

état quelconque, un homme qui a fait son chemin, regardez derrière lui et vous verrez qu'il a creusé le sillon du travail.

Mais si l'on est rien sans le travail, avec le travail, vérité bien consolante, on est toujours quelque chose, et souvent on peut presque tout devenir. Sans doute, c'est à raison de cette noblesse inhérente au travail que le travailleur est un être, comme le soldat, qu'on ne rencontre jamais sans émotion et qu'on salue toujours avec bonheur.

Il y a néanmoins dans le monde pour nous qui avons la foi, un travailleur plus grand, plus noble, plus digne d'éloge que les autres : c'est le travailleur chrétien, celui qui féconde, vivifie son ouvrage par la prière, l'union au divin artisan de Nazareth, la soumission à la volonté de Dieu, et un parfait abandon à la Providence. Mais ce travailleur chrétien peut encore s'ennoblir d'avantage, ajouter une autre perle à son diadème et voici comment : qu'il travaille et souffre pour d'autres que pour lui.

Alors, en effet, ne ressemble-t-il pas au Dieu fait homme ? Mais s'il travaille pour peupler le sanctuaire et le cloître, fabriquant en quelque sorte les instruments dont se servira le bon Dieu pour embellir et orner la cité des élus, oh ! dans ce cas, il a atteint le sublime du genre et j'ose dire que c'est à ce travailleur-là que Dieu envoya son prophète avec ces

mots : *Dicite justo quoniam benè.*—Allez, dites à mon serviteur que je suis content de lui !

Eh bien ! on je me trompe étrangement, ou nous avons devant nous un type du travailleur chrétien. Oui, cet homme a manié l'arme du travail, de la prière, de la confiance en Dieu. Prêtez l'oreille. . . . n'entendez-vous pas les grandes routes, et les bois, la terre et l'eau, les jours et les nuits, les étrangers et les compatriotes rendant ce même témoignage ? Oui, vous avez devant vous l'homme du travail, de la prière, de la confiance en Dieu.

Et pas une des gloires du grand travailleur ne lui a manqué ; non, non, pas même celle d'être éprouvé, de ne pas réussir, de paraître, en un temps que vous avez connu, n'avoir rien gagné : il a réellement été honoré de la consécration du malheur.

Cher vieux père Primeau, quand tes filles étaient au convent et ton fils au collège, n'es-tu pas devenu, quelque temps, comme le Job de cette paroisse ?

Accablé de revers, déçu dans toutes tes espérances, voyant s'effondrer l'œuvre de ta vie, le Seigneur semblait vouloir tout te ravir. Mais, grâces à Dieu, tu sus être Job ; aussi, comment en bénirons-nous jamais assez le Seigneur qui n'éprouve que pour consoler ; à peine quelques années t'avaient-elles fourni l'occasion de mériter plus qu'on entendit résonner ce touchant refrain : *Complevit labores illius*—le Dieu bon a complété et couronné les travaux de son serviteur. Et

aujourd'hui ta famille, cette paroisse, l'Eglise elle-même proclament ton année de jubilé, ton droit au repos, puis te présentent la palme du travail pour légitimer et embellir tes *Noces d'Or*.

Noces d'Or de la famille Primeau.—*Triomphe mérité par leur cuîte de la vie de famille.*

Une seconde considération invitait l'Eglise à ces Noces d'Or : on y célèbre une fête de famille.

L'Eglise n'est pas ennemie des bonnes et saintes joies ; elle ne s'est jamais proposée de refroidir, d'éteindre le cœur de l'homme. Elle sait trop bien que Dieu ne l'a fait si grand que parce qu'il pourrait le remplir, si avide de bonheur qu'afin de goûter plus longtemps le plaisir de le satisfaire. Peut-on soupçonner une mère de souffrir du bonheur de ses enfants ? Or, l'Eglise est une mère ; personne donc n'aimera, ne respectera le cœur de l'homme comme sait le faire la fiancée du Christ.

Aussi, comme elle craint toujours qu'on ne souille ce beau vase, qu'on ne le brise ou qu'on le destine à d'autres qu'à celui qui seul lui suffira éternellement. Et comme ce pauvre cœur, trop constant jouet des apparences, est toujours en quête de jouissances et de bonheur, l'Eglise en bonne et tendre mère est sans cesse à ses côtés pour lui montrer le ciel et lui désigner les calices qu'il peut approcher de ses lèvres.

Or, parmi les sources du bonheur que l'homme peut

découvrir dans le désert de sa vie, il n'y en a pas qui soit plus fraîche, plus abondante, plus salubre dans tous les climats, à tout âge et en tout lieu que celle qui jaillit au foyer domestique.

Une seule réflexion le prouve abondamment : tous les êtres qui composent une famille y sont amenés et choisis par Dieu ; nous nous faisons des amis, mais Dieu seul peut et sait nous donner un père, une mère, des frères et des sœurs, c'est-à-dire des cœurs faits les uns pour les autres et qui s'entrecherchent naturellement. On ne songe pas à retoucher les plans de Dieu ; or, la vie de famille est d'institution divine : donc, on n'en peut imaginer de meilleure. La vie de famille c'est la vie de Dieu ; ça été la vie du paradis terrestre, la vie des patriarches, la vie de Nazareth, la vie du Sénacle et ça sera la vie de l'éternité. Voilà pourquoi l'Église est si heureuse de saisir cette circonstance pour relever, réhabiliter un culte qui menace de disparaître et qui entraînerait après lui tant d'éléments de bonheur.

Si nous rencontrons aujourd'hui au bord de tous les chemins, au seuil de presque toutes les demeures des cœurs ulcérés et malades, n'est-ce pas parce que le pain substantiel de la vie de famille nous fait défaut, que les jouissances domestiques sont inconnues, trop peu recherchées et que les fêtes publiques et d'apparat ont trop de vogue ? On dédaigne la table abondante du père de famille, mais hélas ! avant peu, nouvel

enfant prodigue, il faut bien s'écrier : *fame pereò*, combien je suis malheureux !

La vie de famille veut paraître monotone, mais quand on l'accepte franchement avec ses mille compensations, ses joies douces, pénétrantes, durables et toujours sous notre main, on la préfère de beaucoup à cette vie fiévreuse, turbulente, pleine de déceptions et d'ennuis que nous fait le monde.

Disons-le : si tant d'âmes soupirant encore après celle-ci, sont prêtes à la recevoir en échange de leur vie de famille, c'est uniquement parce qu'ils méconnaissent le trésor inappréciable des petits bonheurs domestiques qui sont assurément les meilleurs et les plus grands que Dieu nous ait préparés. Je vous en conjure, exaucez une prière que je vous adresse comme prêtre et comme prêtre canadien.

Enfants, Dieu vous a faits fils de famille, fils du pays, oh ! restez donc au foyer ! ailleurs, personne ne vous aimera autant que là. Jeunes gens, demeurez donc capables et dignes de goûter longtemps les jouissances de la vie de famille.

Ah ! quel mauvais augure, qu'un jeune homme, une jeune fille qui s'ennuie au milieu des siens !

Parents, oh ! sachez donc rendre le séjour dans la famille, non pas supportable, mais gai, mais aimable, mais meilleur que tout autre !

Ordinairement, chaque famille excelle en un point, pratique spécialement une vertu. Or, parmi ces titres

à une grande fête la famille Primeau peut mentionner son culte de la vie de famille, les traditions de respect, d'amour et de support, le plaisir qu'elle trouva toujours à se voir, à se réunir, à se récréer en commun.

Membres de cette famille, par là vous avez donné un bon et bel exemple. Oh ! soyez les bienvenus, et jouissez de vos *Noces d'Or*.

Ruisseaux épars, remontez à votre source ! Jeunes essaims, revolez à la ruche mère ! branches transplantées, greffez-vous encore au tronc ! colonies détachées de la mère patrie, revenez au pays natal ! enfants, accourez au berceau, que vos parents vous contemplent, que l'Eglise vous bénisse, que le jubilé se célèbre !

Etes-vous là, vous qui continuez l'honorable état de votre père, hommes des champs que l'Eglise aimera toujours ?

Etes-vous là, membres des professions libérales, pour attester que les enfants d'une bonne famille sont à leur place dans tous les états de vie ?

Etes-vous là, fille modèle, doyenne des institutrices du Canada, messagère de la Providence, vraie Joseph de vos frères et de vos sœurs.

Etes-vous là, prêtre du Très Haut, Benjamin de la famille, rêve béni de la vie de vos parents ?

Oh ! oui, en retour de leur dévouement, nourrissez ces bons vieillards du pain des anges et faites-les vivre longtemps à l'ombre de votre Eglise !

Vous n'êtes point là sœur Primeau, sœur St. Honoré, membres des belles et saintes familles Youville et Bourgeois? cependant, vous vivez encore, je vous ai vues à Montréal. Ah!... votre immolation doit être complète : il vous fallait encore offrir un sacrifice sanglant, sur l'autel de vos cœurs de vierges, au jour des Noces d'Or de vos bons vieux parents!

Mère Primeau, ne pleure pas trop haut l'absence de tes filles; ne les avais-tu pas déjà immolées au bon Dieu? D'ailleurs, tu le sais bien, aujourd'hui surtout, leurs cœurs sont collés aux vôtres, ils ont communiqué comme vous et pour vous; un voile d'amour, porté en l'honneur de Dieu, vous dérobe seul à leur vue; donc, pauvre mère, même en ce jour de ton jubilé, laisse tes filles se dévouer à l'instruction des enfants, aux soins des pauvres et des orphelins, le Seigneur a tant béni ta famille à toi....

Oh! vous êtes ici vous, âmes des sœurs Ste. Martine et Primeau! tous vos liens sacrés sont rompus, et vous êtes sans doute, en compagnie du petit ange Antoine, l'ambassade céleste venant du séjour de la gloire illuminer ce touchant tableau de famille! nous vous attendions; nous savions bien que les épouses de Celui qui honora les noces de Cana viendraient à notre fête.

Famille Primeau, il me faut le reconnaître, vous avez préparé une bien belle couronne pour les *Noces d'Or* de vos vieux parents! En vérité, pour ma part,

je ne m'étonne point que l'ange de l'église de Montréal, ait daigné vous offrir pour cadeau de fête une bénédiction spéciale.

Noces d'Or des époux Primeau.—Récompenses accordées à une longue et sainte vie conjugale.

Enfin, avant tout l'Église a voulu cette fête pour exprimer la joie et la reconnaissance que lui inspire ce double évènement : deux époux restés fidèles et unis durant une période de cinquante ans, des fondateurs de famille, qui ont vieilli au milieu de leurs enfants.

L'Église pleure toujours la séparation même involontaire des époux qu'elle a unis ; mais elle verse des larmes de sang, quand cette division s'opère au nom des passions, en vertu de l'abominable loi du divorce. Pour sauvegarder l'indissolubilité du lien conjugal, l'Église, aujourd'hui, comme autrefois, est encore résolue à tout sacrifier. Formée à l'école du St. Esprit, comprenant parfaitement la fin et le but du mariage, sachant bien que Dieu n'a décrété l'union des époux éternelle qu'après en avoir pesé d'avance les avantages et les inconvénients, l'Église voit ce qu'il faut dire et faire : en conséquence, malgré les dissertations sentimentales, malgré les réclamations puériles ou sérieuses, malgré les théories savantes ou captieuses fondées sur les lois et l'état de la société, en un mot, malgré tous ces volcans d'enfer, de mines plus ou

moins alléchantes mais alimentées par les passion qu'Elle a mission de combattre, l'Eglise, soyez-en sûrs, conservera la loi du mariage telle que Dieu l'a faite et voulue. Au jour du mariage chrétien, Dieu n'entrelace les cœurs qu'avec des liens de fleurs et d'amour et il faut que les époux aient été ou deviennent bien coupables s'ils réussissent à en faire un réseau de chaînes; mais si la chose a lieu l'Eglise sera inflexible.

Veuillez cependant le remarquer, l'entêtement où la sotte résolution de ne jamais rien céder, n'ont aucune part dans cette conduite et il faudrait une forte dose de bonhomie pour le croire et surtout pour le dire.

Le seul but de l'Eglise c'est d'assurer aux époux et aux enfants, la plus grande somme de bonheur possible, et n'est-ce pas son droit comme son devoir? Jugez maintenant si l'Eglise n'a pas adopté le meilleur moyen pour obtenir ce résultat en déclarant que la mort seule pourrait rompre le lien conjugal. Cette loi oppose assurément une barrière infranchissable aux inconstances du cœur qui se lasse si vite d'aimer une même chose et devient ainsi comme le rempart des mœurs sociales. Scellant pour l'éternité le serment d'amour des fiancés, cette loi ne leur laisse que deux alternatives, être heureux ensemble, ou malheureux séparés; n'est-ce pas leur dire bien énergiquement qu'ils doivent être toujours aimables afin d'être toujours aimés.

Par cette loi, l'Église a montré une fois de plus, qu'elle a des entrailles de mère ; car c'est l'enfant, la faiblesse la plus aimable qui trouve ici une protection que souvent il ne pourrait pas même solliciter.

Pour élever un enfant, former un homme, tous l'admettent, il faut le concours intelligent et dévoué du père et de la mère.

On reconnaît toujours un caractère qui n'a pas été pétri, façonné par ces deux mains, qui ne porte pas l'empreinte de ces deux âmes et il lui manque quelque chose pour être complet. Au reste, Dieu qui s'y connaît à faire des hommes, a jugé qu'il lui fallait deux ouvriers pour accomplir cette œuvre, et comme l'Église veut que ses enfants deviennent des hommes, les manœuvres n'obtiendront de congé, que lorsqu'ils auront complété leur travail ; c'est dire jamais, car les enfants bénéficient toujours de la vue, des exemples et des conseils de leurs parents. Ayant ces idées présentes à l'esprit, vous comprendrez aisément pourquoi l'Église accorde la récompense des Noces d'Or aux vieux époux qui ont cheminé cinquante ans, côte à côte et goûtent une heureuse et honorable vieillesse au milieu des enfants de leur amour : ayant bien vécu, ils ont si éloquemment prêché !

O Dieu qui avez donné des Noces d'Or à cette paroisse, à l'avenir exaucez donc toujours les vœux de votre sainte Église ! vous le savez, quand elle bénit les noces de vos enfants, vous lui faites dire ces pa-

roles : époux, puissiez-vous voir tous deux les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération ! A l'avenir, ô mon Dieu, ne faites donc plus jamais d'orphelins ! Qu'ai-je dit, faudrait-il qu'il n'y ait plus de sœurs de charité ? effaçons-nous ces belles et touchantes paroles gravées au frontispice de nos asiles : mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a recueilli ! la source du dévouement est-elle trop abondante ? pourquoi ravir à l'Eglise un des fleurons de sa couronne ? Seigneur, je me suis trompé et j'adore votre sagesse ; vous pouvez faire des orphelins, Vous, parce que vous êtes assez bon et assez puissant pour former des vierges-mères, et que les berceaux de vos salles d'asile sont chauds et mollets comme le cœur de nos mères.

Mais vous, mon frère, vous ma sœur, si Dieu a béni votre lit nuptial, s'il vous honore assez pour vous confier un enfant, ah ! n'en faites donc pas un orphelin.

Sachez-le néanmoins, l'enfant le plus malheureux n'est pas l'orphelin public, mais bien celui qui habite une maison vide d'amour, de paix et de vertu, celui qui a de mauvais parents, un père coupable et scandaleux ou une mère peu chrétienne.

Enfants, époux, pères et mères, puisse le souvenir de ces Noces d'Or vous encourager à être toujours ce que Dieu vous veut.

Noces d'Or-Primeau et Jubilé des morts.

L'ancienne loi, voulant que les festins de la terre fussent comme sanctifiés par l'aumône, ordonnait de porter sur le tombeau des morts une portion des mets de fête ; célébrant aujourd'hui une fête patriarcale, observons les rites de ce beau vieux temps. Je veux donc dérober quelques moments à ce jour de réjouissances, pour les consacrer au souvenir des absents, aux membres défunts de nos familles, aux pauvres de l'autre monde. Leurs dépouilles reposent si près de nous qu'on doit les inviter à notre banquet spirituel et eucharistique et, croyez-moi, nos chants leur sembleront plus suaves, réjouiront mieux leurs os lorsque, changeant de note, ils résonneront sur leurs tombeaux. D'ailleurs, cher vieux couple Primeau, des six familles de Chateauguay qui ont eu le bonheur de voir un de leurs membres consacré ministre de l'Eglise, tu es la seule restée complète dans ses chefs, seule sur cette terre, tu auras des Noces d'Or.

Famille Allard, malgré tes mérites et tes sacrifices tu ne goûteras jamais ce bonheur. Bon et pieux Charles Allard, lecteur constant des Annales de la Propagation de la Foi, quelle fête ça serait pour toi et pour nous si tu te retrouvais à pareil jour au milieu de ta nombreuse et brave famille ! A vrai dire pourtant, tu occupes une si grande place aux Noces d'Or Primeau qu'on peut les dire tiennes.

Tu sais sans doute que l'Archevêque de St. Boniface est devenu le père de ton fils, le Père Allard, et de ta fille, la Sœur Allard, en ce moment missionnaires à la Rivière Rouge ; eh bien ! croiras-tu que ce prince de l'Eglise eut l'extrême délicatesse de vouloir venir représenter tes enfants aux Noces d'Or de leurs parents ! Oh ! tu peux croire si ta veuve et tes enfants ont pleuré de bonheur. Maintenant, dis donc avec nous, puisque cet archevêque est si bon, que Dieu le conserve à la terre ! nous ne demandons pas que le Seigneur multiplie sa famille : quand on aime à ce point le prêtre et la religieuse on trouve toujours quelqu'un prêt à partir même pour la Rivière Rouge.

L'an dernier, m'écrivant de Châteauguay, notre pauvre missionnaire de la Floride me disait : Je t'envoie une feuille de trèfle cueillie sur la tombe de ton père ; suivons cette exemple en ce jour, que tous les tombeaux aient des anges gardiens. Les Noces d'Or des vieux parents n'auront point lieu pour toi, prêtre Laberge, ni pour toi prêtre Bourget ; pour toi non plus chef Alcibiade Laberge, le plus jeune de la tribu sacerdotale de cette paroisse, et déjà sous l'ombre d'une croix au nombre des absents. Je ne serai pas plus heureux que vous, mes chers confrères, mon père mourut sachant que j'étais ecclésiastique mais répétant sans cesse : J'aurais bien désiré avant de mourir voir mon fils en soutane. . . .

Plus que cela : cette paroisse a donné aux commu-

nautés quarante-trois religieuses choisies parmi les meilleures de ses filles, et pas une seule de ces épouses du Seigneur n'a encore vu les Noces d'Or de ses vieux parents.

Tu le vois bien, famille Primeau, tu as été privilégiée ; alors que la reconnaissance t'associe à notre deuil et aide-nous à célébrer le jubilé des morts.

Chers vieux époux des Noces d'Or, vous ne me direz point que les souvenirs et les images de la mort troublent et assombrissent trop votre fête ou que les idées de noces et de mort ne s'allient point.

Avant que ce beau jour ait vu son coucher, vos lèvres, inspirées par le cœur, s'agiteront pour entonner comme Anne la prophète et le vieillard Siméon le chant biblique du départ. *Nunc dimittis*, etc. Au mariage de votre jeunesse, vos rêves de jeune homme et de jeune fille, vous représentaient le berceau pour lequel l'Eglise avait prié ; aux Noces d'Or de votre vieillesse la scène est changée, les décors ne sont plus les mêmes et tous deux vous songez au tombeau ; vous restez calmes, gais et heureux. Je vous comprends ; le tombeau pour les vieillards chrétiens c'est un lit de repos—adoptons le mot qu'inspire le mariage—c'est un berceau déposé à l'ombre de l'Eglise, toujours sous l'œil de Dieu, où le corps, affaibli, fatigué, vient attendre et puiser la vigueur de la résurrection.

Vous serez donc heureux de venir avec nous orner le dernier berceau du chrétien afin de le rendre moins

solitaire et lui rendre sa prière.

Sur le mont Caron, je regrettai les noms de toutes les personnes qui ont donné des présents aux couvents.

Un autre nom est celui de feu A.

Cher maître, ne sois pas si tôt ; tu as été dans cette paroisse et dans notre cœur :

Car ton nom est

Paix à l'âme et à l'éducation, à

Paix, aussi à la Noces d'Or, à toutes

En terminant la messe de *plenius benedictionis* les bons vieux époux ont pris part à la messe et ont nissent plus que vous viez tous au ciel éternelles dan

solitaire et lui obtenir plus souvent la visite de la prière.

Sur le monument dédié aux familles Primeau et Caron, je regrette de n'avoir point fait graver les noms de toutes les familles de la paroisse qui ont donné des prêtres à l'Eglise et des religieuses à nos couvents.

Un autre nom devrait être incrusté dans ce marbre, celui de feu André Isaac Giroux.

Cher maître, je ne croyais pas avoir à te dire adieu sitôt; tu as été un père pour moi et pour bien d'autres dans cette paroisse comme ailleurs. Tu vivras dans notre cœur :

Car ton nom est bien écrit dans notre mémoire.

Paix à l'âme de cet homme de bien, à cet apôtre de l'éducation, à cet ami dévoué de la jeunesse !

Paix, aussi, ô mon Dieu, en souvenir de ces Noces d'Or, à toutes les âmes du purgatoire.

En terminant, je vous adresse l'invitation qu'on lit à la messe des épousailles : *Et nunc Domine, fac eos plenius benedicere te.* Maintenant, ô mon Dieu, que les bons vieux époux de ces Noces d'Or et tous ceux qui ont pris part à leur fête, vous aiment et vous bénissent plus que jamais, jusqu'à ce que vous nous receviez tous au banquet nuptial des vraies Noces d'Or, éternelles dans la Jérusalem céleste. Ainsi soit-il.

Comme on vient de le voir, personne ne fut oublié dans cette pieuse et vraiment touchante fête de famille, ni les absents ni les morts.

De l'église, le clergé et la foule des fidèles se rendirent en procession au cimetière. M. le chanoine Lamarche, assisté des rév. MM. Joachim et J. B. Primeau, y fit la bénédiction d'un monument funèbre. C'est un marbre d'éclatante blancheur surmonté d'une croix magnifique et dédié—“ *Au souvenir des familles Primeau et Caron.*”

Là se termina la partie religieuse, et il fallait désormais songer au diner des Noces d'Or. Le repas devait se prendre à la maison paternelle de la famille Primeau, à trois milles de distance de l'église et sur les bords enchanteurs du lac.

Tous les convives, ils étaient environ deux cents, partirent aux sons joyeux de la bande de musique. Une longue file de voitures se forma à la suite du carrosse des mariés et la course se fit sur le train de noces de l'ancien temps.

La maison rajeunie attendait ses aimables hôtes ; mais on avait, avec beaucoup de raison, jugé qu'il serait plus agréable de diner en plein air

Les riches tables étaient donc dressées à l'ombre rafraîchissante des grands ormes qui bordent le lac.

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'éloge du goût qui avait présidé à ce banquet splendide. Ja-

mais nous n'avons vu ni meilleure grâce, ni plus franche gaieté canadienne.

Les premières tables étaient occupées par les mariés, le clergé et un bon nombre de citoyens distingués.

Nous avons remarqué M. le Dr. Laberge, M. P. P., M. Jos. Fontaine, maire de Sherrington, M. le Dr. Lussier et sa dame, M. Barsalou et sa dame, M. Derome et sa dame, M. Beaudry et sa dame, M. Malette et sa dame, M. Brosseau et sa dame, de Montréal ; MM. Primeau, Laberge et Bergevin, de Watertown M. L. Dorais et sa dame, et M. J. Beaudin, marguillier-comptable, de Sherrington.

Aux témoignages d'affectueuses sympathies donnés par tous ceux qui voulurent bien rehausser l'éclat de cette fête en y assistant en si grand nombre, il convient d'ajouter l'expression, non moins sympathique, des vœux de bonheur et des sincères félicitations offerts par de grands personnages et par de bienveillants amis. Nous commençons cette citation par la reproduction intégrale de la belle lettre de S. G. Mgr Taché, expliquant la cause de son absence et redisant les impressions de son grand cœur :

HOSPICE-GÉNÉRALE, (MONT STE. CROIX, RUE GUY).

26 Août 1873.

Monsieur et Madame Primeau,

C'était avec bonheur que j'attendais le moment, où il me serait permis de m'associer à vos enfants et à

vos nombreux amis pour remercier le Ciel au jour de vos *Noces d'Or*. J'avais à cette intention hâté mon retour d'Ottawa. Mais voici qu'une indisposition subite me retient en cet hôpital. Elle semble même avoir réveillé le mal qui paraît n'être qu'endormi dans une jambe qui m'a déjà fort inquiété.

J'espère cependant que le repos absolu auquel on me condamne aura son bon effet. Si je me trouve privé d'assister à l'action de grâce solennelle que vous devez rendre demain au Seigneur, je puis vous assurer cependant que j'y serai présent de cœur et d'esprit à cette belle fête de famille.

Oui, je remercierai Dieu aussi moi d'avoir béni votre union qui a donné à l'Eglise un prêtre et quatre religieuses, deux vertueux médecins, une institutrice qui a formé tant de cœurs à la vertu, une excellente mère de famille et deux agriculteurs qui retracent dans leur personne les vertus de leur bon père dont ils ont suivi la carrière. En remerciant Dieu, à cette occasion, je ne manquerai pas de présenter en même temps au Très Haut les vœux et les prières du Père Allard et de sa sœur, missionnaires. Ils vous sont alliés par le sang, mais je crois encore plus par les vertus. Comme ils sont dans les rangs de ceux qui travaillent avec moi à la vigne du Seigneur, je suis leur père, et c'est en cette qualité qu'ils étaient si heureux de me voir les représenter auprès de vous. Comme moi ils seront trompés dans leur attente, mais

comme moi ils s'uniront d'intention à vous au cinquantième anniversaire de votre union.

Que la bénédiction du Ciel continue à se répandre longtemps sur vous et sur vos enfants d'âge en âge.

C'est le vœu le plus ardent de mon cœur.

J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur et Madame Primeau, votre très humble et très obéissant serviteur,

† ALEX., Arch. de St. Boniface.

S. G. Mgr. Bourget, évêque de Montréal, faisant alors sa visite pastorale, daigna lui aussi envoyer ses souhaits de *bonne fête* et sa bénédiction paternelle.

Les autres Messieurs dont suivent les noms, motivèrent leur absence en offrant par lettres leurs félicitations et leurs vœux de bonheur. Ce sont les RR. MM. Moreau, V.-G., Gagnon, curé de Berthier, Guyon, curé de St. Eustache, J. Dequoy, curé de St. Hermas, St. Aubin, curé de St. Georges, Piette, curé de St. Bruno, Dumontier, curé de St. Charles, Brissette, curé de Lacadie, Piché, curé de Lachine, Dupuis, curé de St. Sébastien, Durocher, curé de Ste. Victoire, Labelle, curé de St. Jérôme. Lesage, curé de St. Valentin, Thibodeau, curé de St. Joseph du Lac, Seers, curé de Châteauguay, N. Y., A. Dequoy, curé de Ste. Adèle, J. B. Bourget, du Collège Masson, et MM. Barrette, N. P., A. Dostaler, F. X. Désy, etc.

Une seule santé fut présentée; M. le chanoine Larmarche, se faisant l'interprète des nombreux hôtes de la patriarcale famille Primeau, la pria d'accepter les

félicitations et les souhaits de bonheur qui accompagnaient cette santé.

Le Rév. M. Primeau, curé de Sherrington, y répondit. pour son vieux père, et remercia, dans les termes les plus heureux, le cercle des nombreux amis qui se pressaient en ce moment autour de ses parents vénérés, faisant ainsi à sa famille un honneur dont le souvenir sera éternel.

Le Rév. Père Royer fut ensuite appelé à parler. Il le fit avec grâce, rappela les mérites des familles Primeau et Allard et les services rendus à l'Église par un si grand nombre de leurs membres, dont plusieurs furent et sont encore d'héroïques missionnaires.

Sur de pressantes invitations, le Rév. M. Chartier se leva et dit combien il était heureux de rendre à la famille Primeau, dans une semblable circonstance, son tribut de reconnaissance en sa qualité de vieil et constant ami de la maison, dont l'aimable hospitalité en avait fait pour lui comme la maison d'un père.

M. le Dr. Laberge fut ensuite appelé. Il releva très délicatement tous les charmes de cette fête, dit combien les vénérables époux qui en étaient l'objet avaient mérité de leurs concitoyens par le noble exemple de toute une vie de travail, de vertus et d'honneur. Enfin, le Rév. M. J. B. Primeau prit la parole et dit qu'il se levait pour donner à son vieil oncle et à sa tante le congé du travail qu'ils s'obstinaient à pousser trop loin. Il voulait pour eux désor-

mais le repos que réclamait leur âge et que l'amour de leurs enfants exigeait du reste depuis longtemps. Ceux-ci tenaient au bonheur de les entourer d'autant de soins, si possible, qu'ils en avaient eux-mêmes dépensés pour tous et chacun de leurs enfants.

La fête se termina là. Chacun alors se retira, emportant de ce jour le plus joyeux souvenir.

Nous oublions de dire que l'estime dont jouit M. Primeau père, n'est pas particulier aux familles canadiennes. Ses concitoyens d'autre origine l'entourent d'une égale sympathie. Ils ne manquèrent pas de lui prouver à l'occasion de ses Noces d'Or. Une députation des anglais et écossais du comté lui vinrent offrir un bouquet de fête et une fort belle adresse qui fut lue en français par M. le Dr. Lussier. C'est un trait d'élévation du cœur et de douce urbanité que nous aimons à enregistrer à la gloire de notre commun esprit d'entente.

UN AMI.

